

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

Légende : les mots *en italique* offrent un contexte supplémentaire  
Les mots **en gras** indiquent de nouveaux critères.

### I. Renseignements de base

1. Nom de l'établissement qui présente ce synopsis :
2. Titre du programme :
3. Faculté et département dans lesquels le programme s'inscrirait :
4. Nom des personnes responsables du synopsis de programme :
5. Titres de compétences que ce programme offrirait :
  - *Les collèges devraient offrir soit un baccalauréat en arts appliqués, soit un baccalauréat en sciences appliqués, ou soit un baccalauréat en technologie pour se conformer aux normes nationales de nomenclature et afin de promouvoir la reconnaissance claire, par les intervenants, des grades décernés au niveau collégial.*
  - *S'il y a lieu, les collèges pourront offrir d'autres baccalauréats sujets à l'approbation du Conseil de l'enseignement postsecondaire. Dans ce cas, le collège devra démontrer clairement pourquoi les titres de baccalauréat en arts appliqués, baccalauréat en sciences appliqués, et de baccalauréat en technologie ne sont pas appropriés pour le programme envisagé.*
6. Date de mise en œuvre du programme : (à ne pas remplir dans le présent formulaire)
7. Signature du président / recteur :
8. Date de signature :

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

9. Date de réception par le Conseil de l'enseignement postsecondaire :

### II. Description du programme

1. Quelle serait la période totale prévue nécessaire pour terminer ce programme (du début jusqu'à son achèvement)?

- ***Ce nouveau critère a pour objet de permettre aux membres du Conseil de bien comprendre la durée totale du programme pour un étudiant moyen qui suit des études à temps plein et a été inclus afin d'aider les membres du Conseil à évaluer les différences dans la durée des divers programmes menant à un grade au niveau collégial, car il n'existe pas de titres différenciés pour les programmes de trois, quatre ou même cinq ans menant à un grade au niveau collégial.***

2. Décrivez le programme, y compris chaque option, tel qu'il serait présenté dans un répertoire.

- *Fournir une description aussi concrète et non technique que possible du programme.*

3. Si possible, dressez la liste des cours (titre, numéro, crédits semestriels en heures et description pour le répertoire) qui seraient obligatoires et des autres éléments du programme proposé. Précisez quels cours sont déjà offerts et quels cours seraient nouveaux.

4. Donnez un aperçu des objectifs éducationnels du programme.

- *Qu'espère-t-on accomplir grâce au programme?*

5. Décrivez les résultats d'apprentissage que l'on s'attend à obtenir du programme en termes de compétences, de connaissances, d'attitudes et d'autres attributs que les élèves acquerraient grâce à la participation au programme proposé.

- *En gros, qu'espérez-vous que les élèves tireront de leur participation au programme?*
- ***A-t-on élaboré pour ce programme des indicateurs externes quelconques qui aideraient un tiers à en arriver à déterminer ce à quoi « ressemblerait » un diplômé « idéal »? Par exemple, des profils de diplômés DACUM, des profils de compétences et de capacités de la Classification nationale des professions, une certification***

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

*professionnelle ou d'une association professionnelle ou des critères d'appartenance, etc. (Quelles habiletés et compétences essentielles, techniques et professionnelles l'étudiant devrait-il posséder? Quels éléments pratiques et capacités l'étudiant devrait-il pouvoir démontrer quotidiennement en milieu de travail? Quelle expérience l'étudiant devrait-il avoir acquise pour garantir son employabilité générale?)*

- *Les résultats d'apprentissage attendus du programme seraient-ils mis à la disposition du public qui pourrait ainsi les consulter et procéder à leur évaluation grâce à une comparaison entre les établissements et les secteurs (au moyen de schémas conceptuels de programmes, de grilles de résultats d'apprentissage, etc.)?*
- *Les deux points ci-dessus ont été ajoutés afin de promouvoir le partage ouvert et transparent de l'information sur tous les programmes menant à un grade collégial. Ces ajouts ont pour objet de permettre au public, au milieu de l'enseignement supérieur et aux professionnels de comprendre et d'évaluer le programme, de faire reconnaître le programme parmi les intéressés et de créer des possibilités pour que les diplômés du programme entreprennent des études plus poussées ou obtiennent une certification professionnelle – conformément à la responsabilité du Conseil de coordonner le système d'enseignement postsecondaire de façon à garantir l'excellence de l'enseignement, tant au Manitoba que dans d'autres administrations qui se fient sur son obligation de rendre compte de l'approbation des programmes. Ces ajouts tiennent compte du caractère distinct des programmes menant à un grade collégial au Manitoba et ne sont prévus que pour favoriser l'appréciation du programme au sein d'une gamme d'intervenants.*

6. Le cas échéant, décrivez la politique ou les critères précis d'admission sélective des élèves qui choisiraient le programme comme un de leurs champs d'étude principaux.

- *Exigerait-on des cours préalables pour ce programme?*

7. Décrivez dans quelle mesure ce programme est essentiel par rapport à la mission et aux priorités de planification de l'établissement.

8. Si un programme semblable existe ou est en cours d'élaboration ailleurs (**soit dans la province ou dans une autre administration**), décrivez en quoi votre programme lui ressemble ou s'en différencie par le titre de compétences offert, les domaines de spécialisation et le contenu précis des cours.

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

- *Mentionnez non seulement les programmes qui sont similaires quant à l'ensemble des cours qu'ils comprennent, mais aussi ceux qui, même s'ils sont offerts au moyen de mécanismes différents, procurent les mêmes résultats.*
9. **Le collège a-t-il considéré la possibilité d'offrir aux étudiants d'un programme menant à un grade des points de sortie qui mèneraient à l'attribution d'un diplôme ou d'un certificat de compétence pour l'apprentissage achevé dans le cadre du programme? Quelles sont les raisons pour lesquelles un programme ne pourrait pas offrir de tels points de sortie? Si ces derniers sont offerts, le programme tirerait-il avantage de la capacité existante de l'établissement ou offrirait-il une correspondance avec des créneaux d'étude identifiables et dans lesquels l'établissement se spécialise déjà?**
- *On s'attend à ce que les collèges considèrent la possibilité de concevoir des programmes menant à un grade qui comportent, lorsque cela convient, des points de sortie vers d'autres diplômes ou certificats. Le Conseil sait bien cependant que les programmes collégiaux offrent chacun leurs propres résultats d'apprentissage et possibilités d'emploi et que les collèges peuvent ne pas prévoir de points de sortie lorsque le programme menant au grade est unique ou lorsqu'il n'existe pas de possibilités d'emploi découlant d'un certificat ou d'un diplôme. Les questions supplémentaires ont pour objet de permettre au Conseil d'évaluer les raisons pour lesquelles les points de sortie ne sont pas nécessaires pour ce programme particulier et si les points de sortie vers un certificat ou un diplôme (le cas échéant) tirent avantage de la capacité de l'établissement ou s'ils sont inclus en tant que nouveaux programmes.*
10. **Si le programme est offert de façon indépendante en ne tenant pas compte des programmes existants menant à un certificat ou à un diplôme (dans le même domaine d'étude), tant dans l'établissement-même que dans d'autres établissements au Manitoba, prévoit-on que sa mise en œuvre aurait une répercussion quelconque sur les programmes existants menant à un certificat ou à un diplôme?**
- *Tout programme menant à un grade collégial devrait être conçu et mis en œuvre de façon à réduire au minimum tout effet à court ou à long terme sur les programmes existants menant à un certificat ou à un diplôme (en particulier ceux d'autres établissements) si ces derniers ne sont pas considérés (comme des points de sortie) ou « **subsumés** » (comme des voies d'étude distinctes) dans le cadre de l'ensemble des cours du programme (voir section IV. (5) ci-dessous pour d'autres critères sur le sujet relatifs aux inscriptions).*

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

### III. Besoin et demande du marché relatifs au programme

1. À quel besoin non satisfait répondrait le titre de compétences conféré par le grade collégial (qui n'est pas déjà satisfait par un autre titre de compétences offert par un établissement postsecondaire dans la province du Manitoba)?
  - *L'établissement devrait rendre compte de la raison pour laquelle un titre de compétences conféré par un diplôme ou un certificat ou une entente conjointe ou d'articulation ne pourrait pas répondre aux besoins que ce programme est supposé combler ou l'établissement devrait prouver de façon irréfutable pourquoi il serait plus avantageux de satisfaire ces besoins à l'aide du programme proposé plutôt que par un autre programme menant à un diplôme ou certificat ou par une entente conjointe ou d'articulation. (Prière de noter que ce contexte ajouté est semblable à celui qui figure à la s. IV. (2), mais qu'il est prévu spécifiquement pour tenir compte des besoins du marché du travail.)*
2. Si possible, d'après la situation actuelle, faites état des besoins locaux ou provinciaux spécifiques en diplômés du programme proposé pour les trois à cinq prochaines années. Veuillez inclure la demande actuelle et future dans toutes les régions du Manitoba, ainsi que les données qui prouvent que ce programme répond à un besoin sur le marché.
  - *L'établissement devrait fournir une analyse détaillée du marché du travail (p. ex., des enquêtes récentes réalisées auprès d'employeurs et d'associations professionnelles, des entrevues avec des diplômés de programmes identiques ou semblables et tout autre résultat de recherche approprié) pour les professions / métiers auxquels le titre de compétences conféré par le grade peut s'appliquer.*
  - *L'établissement devrait en outre fournir une attestation de la reconnaissance, par l'industrie et les entreprises, du titre de compétences ou du fait que les étudiants possèdent les aptitudes, compétences et résultats d'apprentissage envisagés pour le titre de compétences découlant du grade (p. ex., une déclaration publiée par un conseil sectoriel local ou par un organisme de réglementation ou professionnel local, régional ou national qui reconnaît le programme ou les résultats d'apprentissage additionnels que l'on prévoit obtenir du programme).*
  - *Le critère décrit ci-dessus aide les étudiants à prendre des décisions appropriées concernant leur cheminement d'étude et sert à bien assurer que le titre de compétences conféré par le grade est requis par les employeurs industriels et commerciaux. Une attestation ou déclaration de ce besoin (obtenue d'un organisme local ou national) garantirait à la fois au Conseil et aux intervenants du système d'enseignement postsecondaire que le*

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

***titre de compétences reflète un appui et une reconnaissance étendus de la part des employeurs (industrie et entreprises).***

3. Où est-il probable que les diplômés du programme iront travailler?
  - *Le Conseil reconnaît que la mention de perspectives d'emploi précises pour les diplômés convient davantage à certains programmes qu'à d'autres.*
  - *Les diplômés trouveraient-ils du travail au Manitoba, ou les formerions-nous pour d'autres marchés?*
4. Si cela était approprié, une industrie, une entreprise ou tout autre groupe pertinent joueraient-ils un rôle dans l'élaboration de ce programme ou engageraient-ils des ressources qui assureraient son avenir?
  - ***La participation du secteur privé permet de faire en sorte qu'un programme réponde à des besoins réels du marché. (voir la section X. (5) ci-dessous pour d'autres critères concernant la participation de l'industrie, des entreprises et de groupes pertinents dans l'élaboration et la conception continues de programmes).***
5. En quoi le programme s'accorde-t-il avec les priorités économiques, sociales et culturelles de la province?
  - *Dans quelle mesure le programme correspond-il aux besoins et aux objectifs du Manitoba?*
6. Quel est le potentiel de ce programme en ce qui concerne la création d'emplois ainsi que la recherche et le développement?
  - *Quels avantages pourraient découler du programme?*

### IV. Intérêt des étudiants pour le programme

1. Quels étudiants le programme viserait-il?
  - ***Par exemple, les nouveaux venus, les étudiants aux études supérieures (p. ex. ceux qui possèdent déjà un titre de compétences collégial ou universitaire), les personnes qui cherchent une mise à niveau professionnelle, etc.***

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

2. Qu'est-ce qui indique que les étudiants de la province ne sont pas adéquatement servis par les programmes existant au Manitoba?
  - *N'existe-t-il pas d'autres programmes que les étudiants pourraient suivre pour obtenir des résultats semblables?*
  - ***L'établissement devrait justifier la raison pour laquelle le titre de compétences conféré par un diplôme ou certificat ou une entente conjointe ou d'articulation ne permettrait pas d'obtenir les résultats prévus pour le programme ou il devrait fournir des preuves solides justifiant pourquoi il serait plus avantageux d'obtenir ces résultats grâce à un programme menant à un grade collégial plutôt que par un diplôme, un certificat existant ou une entente conjointe ou d'articulation. (Veuillez noter que ce contexte ajouté est semblable à celui qui figure à la section III. (1), mais qu'il est prévu spécifiquement pour tenir compte des résultats d'apprentissage).***
3. Faites la preuve qu'il y aurait un intérêt et une demande de la part d'étudiants pour ce programme.
4. Quel serait le nombre d'inscriptions prévu pour ce programme?
5. Quel programme actuellement offert par l'établissement perdrait des inscriptions au profit de ce programme?
6. Que proposeriez-vous comme limite de croissance et comme nombre minimum d'inscriptions?
  - *Prévoit-on devoir limiter les inscriptions au moment de la mise en œuvre du programme ou plus tard en raison du manque de ressources, d'une demande peu élevée de la part des étudiants ou de besoins insuffisants du marché?*
7. D'après la situation actuelle, faites des prévisions quant au nombre de diplômés pour les trois à cinq premières années du programme, et s'il y a lieu, quant au nombre de majeures (à temps plein ou à temps partiel) pour chacune des cinq premières années du programme.
8. Quelles mesures seraient prises pour garantir la participation au programme et la réussite de celui-ci par des groupes sous-représentés comme les femmes, les personnes handicapées, les minorités et les étudiants autochtones?
9. Le programme serait-il offert aux apprenants à temps partiel **ou à distance**?

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

### V. Professeurs exigés

1. Donnez la liste, par ordre et domaine de compétence, des membres du corps professoral **ou du personnel** qui enseigneraient dans le programme.
  - ***Les qualifications de ces professeurs ou membres du personnel sont-elles conformes aux normes ordinaires appliquées aux professeurs et aux membres du personnel dans des programmes comparables menant à un grade collégial offerts à l'échelle locale, nationale et internationale?***
2. Le programme nécessiterait-il l'embauche de nouveaux professeurs ou d'autres employés? Si oui, indiquez les professeurs ou employés supplémentaires qu'il faudrait engager, et combien, ainsi que les compétences requises.
  - ***L'établissement pourrait-il engager facilement les nouveaux professeurs ou employés (décrits ci-dessus) afin d'offrir le programme?***
  - ***Les qualifications énumérées sont-elles conformes aux normes ordinaires appliquées aux professeurs et aux membres du personnel dans des programmes comparables menant à un grade collégial offerts à l'échelle locale, nationale et internationale?***
  - ***Les précisions contextuelles ajoutées ci-dessus aux sections V. (1) et (2) sont incluses à des fins de considération par les établissements seulement; aucune réponse autre que l'information demandée dans la question elle-même n'est nécessaire.***
3. La mise en œuvre du nouveau programme se traduirait-elle par une réaffectation des professeurs ou employés existants? Si oui, prière de fournir des détails supplémentaires sur les changements liés à cette réaffectation.
  - ***Faudrait-il que des professeurs ou des employés existants mettent à niveau leurs qualifications ou titres de compétences pour donner des instructions ou enseigner dans ce programme? Ces professeurs ou employés seraient-ils réaffectés s'ils ne possèdent pas actuellement les qualifications ou titres de compétences nécessaires pour enseigner dans le nouveau programme? Quels plans, le cas échéant, seraient mis en place pour aider les professeurs ou employés dans cette transition professionnelle (au chapitre des qualifications et titres de compétences et de la façon dont les mises à niveau seraient financées)?***

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

### VI. Ententes de coopération

1. Décrivez les ententes de coopération qui pourraient être conclues avec d'autres établissements ou organismes afin d'offrir ce programme. **Le collège a-t-il entamé des consultations avec d'autres établissements d'enseignement supérieur manitobains en vue d'établir une articulation, un transfert de crédits ou la reconnaissance du programme proposé?**
  - *Précisez la nature de ces ententes ou **consultations** et joignez à votre proposition toute déclaration d'entente officielle obtenue.*
2. Les crédits du programme proposé seraient-ils entièrement transférables (tant le crédit que la note) à d'autres établissements au Manitoba?
  - *Tous les efforts nécessaires devraient être déployés pour faire en sorte que tous les crédits du programme proposé soient entièrement transférables (en d'autres mots qu'il s'agit de crédits attribués).*
3. **Les diplômés de ce programme seraient-ils admissibles à des possibilités d'études supérieures ou à d'autres études professionnelles? Si possible, veuillez mentionner dans quels établissements et dans quels domaines d'études les diplômés du programme pourraient être admis afin d'entreprendre des études supérieures ou professionnelles.**
  - *On s'attend à ce que les collèges déploient tous les efforts possibles pour offrir aux diplômés de programmes menant à un grade collégial des possibilités de poursuivre leurs études soit au niveau professionnel (p. ex. en éducation, en médecine ou en génie) soit au niveau des études supérieures (maîtrise ou doctorat). Le critère ci-dessus a été inclus afin de permettre au Conseil ainsi qu'aux intervenants intéressés, d'évaluer l'admissibilité des étudiants à ces études et de promouvoir la conclusion d'un plus grand nombre d'ententes de transfert ou d'articulation entre les établissements avant d'approuver le programme.*
  - *Le Conseil reconnaît l'orientation axée sur les techniques et les métiers des programmes menant à grade collégial et accordera par conséquent une considération égale aux programmes qui ne mènent pas à des études de niveau professionnel ou à des études supérieures – lorsque la justification de ces programmes est démontrable d'après les besoins du marché du travail manitobain ou d'après la nature spécifique du programme envisagé.*

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

4. **Si les diplômés du programme n'étaient pas admissibles à des possibilités d'études supérieures ou d'études professionnelles après l'achèvement du programme, l'établissement prendrait-il toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que tous les intervenants pertinents en soient dûment informés? Veuillez décrire toutes les mesures qui seraient prises en ce sens.**
  - *L'intérêt que porte la province à la transparence des programmes pour étudiants au Manitoba justifie que tous les établissements prennent les précautions nécessaires aux fins susmentionnées. Les mesures raisonnables pourraient inclure les suivantes : des avertissements publiés dans le calendrier du collège, sur le site Web, dans les brochures ou les profils sur le programme, dans les annonces placées dans les médias et tout autre document ayant trait au programme (qui indiqueraient [de façon visible pour tous les lecteurs] que les diplômés du programme ne seraient pas admissibles pour entreprendre des études plus poussées) et/ou faire en sorte que tous les employés du collège ayant des responsabilités en matière de relations publiques, de recrutement et de publicité soit chargés d'informer tous ceux qui font une demande ou les étudiants potentiels que les diplômés de ce programme ne seraient pas admissibles à la poursuite d'études supérieures ou professionnelles.*
5. Le programme comprend-il un internat ou un stage? Quelles mesures a-t-on prises pour que ce programme comporte des modules théoriques et des modules pratiques?
6. **Si le programme comprend un internat ou un stage, celui-ci est-il obligatoire? Si le programme comprend un internat ou un stage obligatoire, ces stages sont-ils garantis par l'établissement? Si ces stages ne sont pas garantis par l'établissement, ce dernier prendrait-il les mesures nécessaires pour faire en sorte que les étudiants puissent satisfaire aux exigences du stage? Quel sera, à n'importe quel moment, le nombre prévu de places de stage et la demande prévue pour ces stages du programme?**
  - *Ce critère a été ajouté afin d'aider les membres du Conseil à en arriver à une compréhension claire de la structure générale du programme, incluant les internats et les stages qu'il pourrait comprendre. On s'attendra à ce que les établissements fournissent une analyse quantitative de l'offre et de la demande de places de stage dans le cadre du programme.*
7. Quelles dispositions prendrait-on dans le cadre du programme afin de permettre aux étudiants d'obtenir des crédits pour un apprentissage pertinent effectué antérieurement **tant à l'intérieur** qu'à l'extérieur du système d'enseignement postsecondaire manitobain?

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

- *Le programme comprendra-t-il un mécanisme d'évaluation de l'apprentissage antérieur?*
- ***Il est souhaitable que tous les programmes menant à un grade collégial au Manitoba offrent aux diplômés qui possèdent déjà des titres de compétences dans les mêmes domaines d'étude (et les domaines complémentaires) de mettre à niveau leurs aptitudes et qualifications afin d'acquérir la parité avec toute norme établie par l'industrie ou des entreprises qui pourrait être modifiée en conséquence de l'approbation d'un programme menant à un grade collégial dans un champ d'étude, métier ou profession particulier. Ce contexte ajouté est particulièrement pertinent pour les situations où le niveau d'admission (ou de qualification) aux titres de compétences pratiques pourrait être modifié suite à la mise en œuvre d'un programme menant à un grade collégial.***

### VII. Technologies d'apprentissage

1. Quel usage fera-t-on, dans le cadre du programme, des technologies d'apprentissage modernes?
  - *Essaiera-t-on, à l'intérieur du programme, d'initier les étudiants à de nouveaux modes d'apprentissage, par exemple, Internet, l'enseignement individualisé, l'enseignement à distance, etc.?*

### VIII. Ressources exigées

1. Décrivez à quel point les ressources actuelles de la bibliothèque permettent le soutien du programme proposé. Expliquez de quelle façon l'établissement comblera les manques.
  - *Cette description devrait comprendre une évaluation quantitative et qualitative des ressources documentaires de la bibliothèque.*
2. Les installations informatiques actuelles sont-elles suffisantes pour appuyer le programme?
3. Quel sera l'effet du nouveau programme sur l'utilisation de l'infrastructure et de l'équipement existants?
  - *L'établissement peut-il facilement recevoir le nouveau programme?*

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

4. Décrivez les installations supplémentaires, les modifications aux installations et les équipements qui pourraient être nécessaires pour le programme proposé.

- *Le programme exigera-t-il la construction de nouveaux bâtiments, ou l'achat de nouveaux équipements? Soyez précis.*

### IX. Questions financières

1. Quelles sont les ressources financières totales requises pour ce programme? Incluez les exigences de financement initial et continu.

- *Fournissez un budget détaillé de tous les coûts, directs ou indirects, associés au programme.*
- ***Les ressources financières totales requises pour offrir ce programme en feront-elles un programme à jour, concurrentiel et durable – compte tenu de la nécessité que le programme soit validé par des organismes d'accréditation externes ou en regard des nouveaux besoins ou normes du marché du travail? Ce contexte supplémentaire a été inclus à des fins de considération par les établissements; aucune réponse n'est nécessaire autre que l'information demandée dans la question elle-même.***

2. Des ressources financières nécessaires à ce programme, indiquez quelle portion proviendra d'une réaffectation de fonds existants et quelle portion proviendra de nouveaux fonds?

3. Expliquez les réaffectations internes de ressources financières qui appuieront ce programme.

- *Précisez la nature de toute réaffectation de professeurs, d'autres employés ou d'équipement.*

4. **Quels seraient les droits de scolarité associés à ce programme?**

5. Quel pourcentage des coûts du programme sera comblé grâce aux droits de scolarité?

6. Expliquez l'effet des inscriptions prévues sur l'ensemble des revenus tirés des droits de scolarité par l'établissement.

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

7. Comment financera-t-on le programme proposé si le nombre d'inscriptions prévu ne se concrétise pas?

### X. Consultations au sujet du programme et évaluation

1. Quelles consultations ont été menées auprès d'associations professionnelles, d'employeurs, de diplômés de programmes semblables et d'autres établissements d'enseignement (tant secondaires que postsecondaires) au sujet de ce programme? Ces consultations ont-elles établi la reconnaissance de ce programme au sein des intervenants intéressés et touchés?
- *Joindre à la proposition tous les commentaires reçus, y compris ceux qui ne sont pas favorables au programme.*
  - *Les attestations ou déclarations prévues à la section III. (2) peuvent servir en partie à répondre au critère ci-dessus concernant la reconnaissance du programme au sein des associations professionnelles et des employeurs, en mettant encore une fois l'accent soit sur la reconnaissance du titre de compétences lui-même, soit sur les résultats d'apprentissage que l'on prévoit obtenir du programme.*
2. **Le programme a-t-il été soumis à l'examen d'au moins deux établissements d'enseignement supérieur? (Ces établissements doivent être officiellement accrédités par une autorité d'accréditation reconnue ou autorisés à décerner des diplômes en vertu d'une autorisation légale appropriée et ils doivent satisfaire à la combinaison de critères suivante : au moins un établissement doit être un établissement postsecondaire public et au moins un doit être un établissement postsecondaire public ayant un programme semblable au programme proposé.)** Veuillez présenter la preuve de la qualité éducative du programme, sous la forme de rapports fournis par **ces deux établissements**, ainsi que par des associations professionnelles pertinentes, s'il y a lieu.
- *Joignez à la proposition tous les documents reçus.*
  - *Cette nouvelle norme concernant l'examen par des pairs des programmes menant à un grade collégial a pour objet de faire en sorte que le Conseil reçoive l'information pertinente requise pour évaluer des programmes comparables. Au sujet des établissements qui pourraient être approchés pour ces examens, les universités seraient les plus souhaitables pour que l'on puisse promouvoir le transfert de crédits et la mobilité des étudiants inscrits au programme, mais les collèges qui confèrent des grades universitaires et les collèges universitaires sont également acceptables. Dans la mesure du possible, les établissements qui présentent des examens par des pairs devraient être situés au Canada.*

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

3. Décrivez la procédure d'évaluation de programme qu'utilisera l'établissement pendant et après sa mise en œuvre.

- *Par quel mécanisme procédera-t-on à la révision continue du programme, en ce qui a trait aux résultats souhaités, aux besoins du marché, à la qualité éducative, etc.?*

**Voici des considérations supplémentaires souhaitables pour faciliter les prises de décisions du Conseil au sujet des programmes menant à un grade collégial :**

- *Le programme et son ensemble de cours seront-ils soumis à un examen ou à une évaluation périodiques ou continus effectués par un comité de supervision interne formé de professeurs, d'administrateurs et d'étudiants (diplômés) qui se caractérise par la collaboration? Si non, veuillez décrire les membres de ce comité (en termes de nombre et de qualifications), à quelle fréquence ce comité se rencontrerait et de quelle façon l'évaluation ou l'examen aurait lieu. Quelle autorité serait conférée au comité pour la réalisation de son examen? Quelle serait la portée de l'examen ou de l'évaluation?*
- *Le comité interne concevrait-il des indicateurs de qualité ou des indicateurs de performance clés afin de procéder à l'évaluation interne du programme? Si oui, quels seraient-ils?*
- *Prévoirait-on un mécanisme qui permettrait d'évaluer ou d'estimer le niveau de satisfaction des étudiants ou le taux d'emploi des diplômés du programme?*
- *Quels mécanismes ou mesures seraient mis en œuvre par l'établissement pour faire en sorte que les résultats ou recommandations découlant des examens internes ou des évaluations ou enquêtes soient intégrés, adoptés et appliqués dans le programme?*
- *Les résultats des examens, évaluations ou enquêtes seraient-ils rendus disponibles et accessibles au public de façon à permettre l'évaluation du programme par les consommateurs, d'autres établissements et d'autres intéressés hors-frontière?*

4. Décrivez toute procédure d'évaluation externe du programme qui aurait lieu durant et après sa mise en œuvre.

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

- *À quel mécanisme aurait-on recours pour l'examen continu du programme en ce qui a trait aux résultats souhaités, au besoin continu du marché, aux professeurs, à la qualité de l'enseignement, etc.?*
  - *Le programme serait-il soumis à un examen périodique ou continu de la part d'un organisme d'accréditation externe ou d'un organisme de réglementation professionnel? Veuillez fournir une liste de ces organismes. Quels sont les membres des organismes mentionnés, à quelle fréquence se rencontreraient-ils pour évaluer ou examiner le programme, à quelle fréquence l'évaluation ou l'examen auraient-ils lieu? Quelle autorité conférerait-on à ces organismes pour qu'ils procèdent à leur examen? Quelle serait la portée de leur examen ou évaluation?*
  - *Existe-t-il des indicateurs de qualité ou des indicateurs de performance clés qui ont été conçus par les organismes externes et qui pourraient être utilisés pour procéder à l'évaluation ou à l'appréciation du programme? Si oui, quels sont-ils?*
  - *Quels mécanismes ou mesures seraient mis en œuvre par l'établissement pour faire en sorte que les résultats ou recommandations découlant de l'examen externe seraient intégrés, adoptés et appliqués dans le programme et dans son ensemble de cours?*
  - *Les résultats des examens ou évaluations externes seraient-ils rendus disponibles et accessibles au public de façon à permettre l'évaluation du programme par les consommateurs, d'autres établissements et d'autres intéressés hors-frontière?*
5. Décrivez toute procédure d'évaluation professionnelle du programme qui aurait lieu durant et après sa mise en œuvre
- *À quel mécanisme aurait-on recours pour l'examen continu du programme en ce qui a trait aux résultats souhaités, au besoin continu du marché, aux professeurs, à la qualité de l'enseignement, etc.?*
  - *Le programme serait-il soumis à un examen périodique ou continu de la part d'un conseil consultatif chargé du programme et formé de représentants de l'industrie, d'entreprises ou d'autres groupes pertinents qui pourraient jouer un rôle dans l'amélioration de l'ensemble des cours ou éléments du programme, garantissant ainsi que ce programme et ses résultats d'apprentissage resteraient pertinents pour les besoins du marché du travail.*

## Formulaire d'évaluation des programmes menant à un grade collégial

- *D'autres mécanismes seraient-ils mis en œuvre afin que les nouvelles tendances et normes du marché découlant des besoins de l'industrie ou des entreprises soient prises en compte dans le programme?*
- *Quels mécanismes ou mesures seraient mis en œuvre pour faire en sorte que les résultats ou recommandations du conseil consultatif chargé du programme ou des groupes industriels, d'entreprises ou autres groupes pertinents (en général) soient intégrés, adoptés et appliqués dans le programme et dans son ensemble de cours?*
- *Les résultats des examens ou évaluations du programme effectués par le groupe d'intervenants professionnels et les représentants seraient-ils rendus disponibles et accessibles au public de façon à permettre l'évaluation du programme par les consommateurs, d'autres établissements et d'autres intéressés hors-frontière?*